# 

* Date : 08-02-2021
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2021700366
* Author :

Tribunal de première instance du Hainaut, division Charleroi
Par décision de Madame Anne T'KINT, vice-présidente de la vingt-quatrième chambre de la famille du tribunal de première instance du Hainaut, division de Charleroi, du 14 janvier 2021, Me Christophe TRIVIERE, avocat à 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE, chaussée de Thuin 247, a été désigné en qualité de curateur à succession vacante de Monsieur Charles VANHAUDENARDE, né le 20 décembre 1955, décédé le 19 février 2016.
Les déclarations de créances doivent être adressées au cabinet de l'administrateur provisoire à succession.
Charleroi, le 27 janvier 2021.
(Signé) C. TRIVIERE, avocat.